

## **Tessi adhère au Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact)**

*En cohérence avec sa politique de responsabilité sociale et environnementale, Tessi, spécialiste du traitement de flux, annonce aujourd'hui son engagement volontaire dans le Pacte Mondial des Nations Unies.*

En ce début d'exercice 2011, le groupe familial de services aux entreprises Tessi renouvelle son engagement fort et responsable vis-à-vis de la Société. Son Président Directeur Général, accompagné du Conseil d'Administration a signé ce 18 janvier l'adhésion du groupe, qui célèbrera ses 40 ans cette année, au Pacte Mondial des Nations Unies.

### **Un pacte mondial pour promouvoir la responsabilité des entreprises**

S'appuyant sur le pouvoir de l'action collective, le Pacte mondial est une initiative lancée en 1999 au Forum économique mondial de Davos par l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan. Ce pacte s'attache à « *promouvoir la responsabilité civique des entreprises afin qu'elles puissent participer à la recherche de solutions pour résoudre les problèmes posés par la mondialisation* ». A ce jour, plus de 8000 groupes et entreprises répartis sur les 5 continents ont adhéré à cette initiative de promotion de la conscience sociale et de la durabilité la plus importante au monde (Source ONU).

En tant que signataire, Tessi s'engage à « adopter, soutenir et mettre en œuvre » dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de l'anti-corruption.

Cette adhésion vient conforter et officialiser de longues années d'engagement de Tessi vis-à-vis de ses parties prenantes, tant dans l'intégration des forces vives de l'entreprise que dans la volonté de création de valeur durable et responsable pour l'ensemble des publics externes qui lui font confiance chaque jour à savoir ses clients et actionnaires.

### **Les Engagements du Pacte Mondial au quotidien dans l'entreprise**

Processus d'apprentissage continu, la mise en œuvre de ses 10 principes inclut :

- leur intégration dans la stratégie, l'activité et la culture de l'entreprise ;
- un engagement clair de la part de la direction de l'entreprise ;
- l'information de tout le personnel de l'entreprise, cadres et employés, pour garantir une application par tous ;
- la création, au sein de l'entreprise, d'un environnement favorable aux idées nouvelles et à l'innovation ;
- la définition d'objectifs mesurables et la mise en place d'un système transparent de communication sur les progrès réalisés ;
- la volonté et la capacité d'apprendre et de s'adapter ;
- la détermination à prendre des mesures concrètes ;
- la volonté de coopérer et de dialoguer avec d'autres parties prenantes.

(Source UN Global Compact)

Tessi présentera annuellement une Communication sur le Progrès (Communication on Progress), exposant l'évolution de ses efforts dans le cadre des dix principes du Pacte.

### **Une politique Responsabilité Sociétale - RSE renforcée depuis 2007**

Entreprise responsable, Tessi a multiplié depuis 6 ans des actions induites par sa politique de développement durable et a formalisé ses engagements au travers d'une charte développement durable articulée autour de 3 grands principes :

- **La responsabilité économique** : engagement, vis à vis de ses actionnaires, à une politique de transparence au niveau de sa communication financière, proposition à ses clients des solutions « sur mesure » et des services adaptés à une logique « qualité et éthique », respect des réglementations locales et internationales, engagement actif dans la lutte contre la corruption.

- La responsabilité sociale** : respect des droits de l'homme et du droit du travail, égalité des chances et non-discrimination, dialogue social et information continue de ses collaborateurs (mise en place d'instances représentatives du personnel, notamment du comité d'établissement), respect de bonnes conditions de travail au niveau de la santé et de la sécurité.  
**Une politique RH « durable »** : recrutement en permanence sur ses secteurs d'implantation, recrutement de collaborateurs peu ou pas qualifiés et accompagnement du retour à l'emploi des seniors, aide au développement économique des collectivités par la création d'emplois non qualifiés dans des petites/moyennes villes françaises.
- La responsabilité environnementale** : l'entreprise tend à réduire l'impact environnemental (émission de CO2, etc.) de ses activités et mène une action de gestion optimale des ressources naturelles. La flotte automobile du groupe est limitée au strict minimum. Une démarche de recyclage de son parc matériel informatique et de production ainsi que la collecte et le recyclage du papier a été mis en place en 2009. Cette même année une politique active visant la réduction de consommation papier a été développée : réduire l'impression des états de production, systématiser leur envoi au client par mail et dématérialiser les factures fournisseurs pour signature par GED.

Tessi a recruté, en 2008, un Directeur Développement Durable pour coordonner ses nombreuses actions et a renforcé cette équipe en 2010.

**À propos de Tessi :**

- Tessi est le spécialiste du Traitement de flux en France
  - 3 100 collaborateurs fin 2009
  - CA 2009 : 224,2 millions d'euros
  - Coté sur Euronext Paris - compartiment B – Code ISIN - FR0004529147 – Mnémonique : TES
  - Siège social à Grenoble (38)
  - Création en 1971 et reprise par Marc Rebouah, actuel PDG, en 1979
  - N°1 français dans le domaine de l'acquisition et du traitement de données
  - N°1 français en gestion promotionnelle différée
  - N°2 français dans le traitement de chèques
- Pour plus d'informations sur le groupe : [www.tessi.fr](http://www.tessi.fr)**

 **Contacts**

<p><b>Tessi</b>            Corinne Rebouah            Secrétaire Général - Responsable de la Communication            Tél. +33 (0)4 76 70 59 10            Email : corinne.rebouah@tessi.fr</p>	<p><b>Actus</b>            Amalia Naveira / relations investisseurs            Marie Claude Triquet / relations presse            Tél. + 33 (0)4 72 18 04 90            Email : anaveira@actus.fr            mctriquet@actus.fr</p>	<p><b>TBWA\ CORPORATE</b>            Pauline Richaud            Consultante RP            Tél. +33 (0)4 72 59 17 16            Email : pauline.richaud@tbwa-corporate-lyon.com</p>
---	---	--